



CONSEIL SYNDICAL DU JEUDI 23 FÉVRIER 2023

Extrait du registre des délibérations

Titulaires présents de l'Agglomération Pays Basque		Excusés Agglomération Pays Basque	
AIMÉ Thierry	LARRALDE André	BURRE-CASSOU Marie-Pierre	LASSABE Gilles
BERARD Marc	MAILHARIN Jean-Claude	CARRERE Bruno	LASSERRE Jean-François
BERTHET André	MAGIS Jean-Noël	CASCINO Maud	MIALOCQ Marie José
BETAT Sylvie	MAZAIN Eric	COSCARAT Jean-Michel	NOBLIA Félix
CIER Vianney	MOUESCA Colette	DUHART Agnès	PARGADE Isabelle
COURCELLES Gérard	OÇAFRAIN Jean-Marc	DURRUTY Sylvie	SORHUET Vincent
DAGORRET LACARRA Anita	ROLLING Eric	ECHEVERRIA Philippe	VAQUERO Manuel
DAGUERRE Mayie	SAINT ESTEVEN Marc	ELGART Xavier	
DELOBEL Marie-Anne	THICOIPÉ Xabi	ELGOYEN-HARITCHET Valérie	
ESPILONDO Pierre		DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine	
ETCHEBER Peio		GASTAMBIDE Arño	
ETCHEBERRY Jean-Jacques		GONZALEZ Francis	
ETCHEMENDY René		GOYHETCHE Ramuntxo	
HARAN Gilles		GOYTY Xalbat	
HARGUINDEGUY Jérôme		KEHRIG COTTENÇON Chantal	
IRIART Jean-Pierre		LABÈGUERIE Marc	
LACASSAGNE Alain		LAHORGUE Michel	
Titulaires présents de la Communauté de Communes du Seignanx		Excusés Communauté de Communes du Seignanx	
DUFAU Isabelle		BELIN Eva	PEYNOCHE Gilles
LESTANGUET Jean-Romain		DUBERT Francis	
		FICHOT Julien	
Suppléants présents mandatés par des titulaires		Procurations de titulaires excusés à des titulaires	
Titulaires excusés	Suppléants désignés	Titulaires excusés	Titulaires désignés
CARRERE Bruno	LENERT Bernard	CASCINO Maud	COURCELLES Gérard
ELGOYEN-HARITCHET Valérie	HIRRIBAREN Mikel	DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine	CIER Vianney
MIALOCQ Marie José	COELHO Kathy		
DURRUTY Sylvie	ERREMUNDEGUY Joseba		
DUHART Agnès	DUMORTIER Anne		

Absents : (CAPB) ALDANA-DOUAT Eneko, AROSTEGUY Maïder, BERÇAITS Christian, DE PAREDES Xavier, HIRIGOYEN Roland, IHIDOY Sébastien, KAYSER Mathieu, LASCUBÉ Grégoire.

Date d'envoi de la convocation : 17 février 2023
Délégués titulaires en exercice : 64 (2 sièges vacants)
Membres titulaires et suppléants présents : 33
Membres votants (présents ou représentés) : 35

Président de séance : Marc BERARD, Président
Secrétaire de séance : ROLLING Eric

Le conseil syndical s'est réuni à Mouguerre (Espace Haitz Ondoan) le 23 février 2023 à 18h30 et a délibéré sur la question suivante :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.
Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 24/02/2023

OJ n°2 - Administration Générale : Approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2023 (c.f. annexe 1)

Rapporteur : Marc BERARD, Président.

Le procès-verbal du Conseil Syndical du 19 janvier 2023 est soumis aux membres de l'assemblée.

Le Conseil Syndical a pris acte du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2023.

Pour extrait conforme au registre
Le Président,
Marc BERARD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.
Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 24/02/2023